

La Marche pour la citoyenneté culturelle 2024/2025

Handicap – Grand âge – Précarité

L'isolement social et culturel de plusieurs millions de personnes vulnérables n'est pas une fatalité !



La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte (...) à la culture

Préambule de la Constitution de 1946

Ensemble passons à l'action !

Citoyennes, citoyens, acteurs culturels, éducatifs, sanitaires, médico-sociaux et sociaux, représentants d'associations, de l'État et de collectivités, conseils de quartier, de la citoyenneté, de la vie sociale, du handicap, des jeunes, des aînés, etc.

Rejoignez La Marche pour la citoyenneté culturelle !

Devenez Ambassadrice, Ambassadeur, correspondant(e), adhérent(e)...

Participez à l'un de ses comités territoriaux

Aux niveaux régional, départemental, communal, etc.

Travaillons ensemble à l'application du principe constitutionnel de l'égalité d'accès au service public de la culture, pour les personnes âgées en Ehpad, enfants et adultes handicapés en structures d'accueil, personnes en précarité, en détention, celles isolées en domicile privé et sans abris. Créons un environnement capacitant permettant la participation à la vie culturelle sans discrimination.

La citoyenneté culturelle définit un idéal de vie en commun où aucune personne n'est déçue de ses droits culturels dont l'accès en toute égalité au service public de la culture - Bibliothèques, centres d'animation, cinémas, conservatoires, festivals, internet, ludothèques, maisons de la culture, MJC, médiathèques, musées, opéras, scènes de musiques actuelles, théâtres, etc.- et où les diversités des personnes et des cultures sont respectées.

Aller au-delà d'une politique de projets ponctuels pour les personnes vulnérables.

Ouvrir à tout le monde les activités culturelles, artistiques et de loisirs relevant du droit commun.

Mettre à profit les savoir-faire en accessibilité culturelle, artistique et de loisirs qui peuvent permettre aujourd'hui l'exercice de la citoyenneté culturelle, quels que soient les handicaps, moteurs, sensoriels, mentaux, psychiques et sociaux.

Lorsque toute personne a la possibilité de faire entendre sa parole, de s'exprimer artistiquement, d'être « acteur culturel », la société s'en trouve enrichie.

La Marche pour la citoyenneté culturelle 2024/2025 convoque l'intelligence collective dans un cycle de réflexions et de concertations sur deux ans.

Point culminant de la Marche :

Fête nationale de la citoyenneté culturelle, tout le mois de décembre 2025

Elle sera l'occasion de communiquer notamment sur les partenariats instaurés entre les institutions d'accueil de personnes handicapées, âgées en manque d'autonomie, et en précarité, avec le service public de la culture et sur une proposition de Pacte culturel républicain, fruit des réflexions et propositions portées sur 2024 et 2025.

lamarche.culturecitoyennete.com

Contact : lamarchecc@etik.com

Coordination nationale

